

Chargé de développement touristique territorial

RNCP42430 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	334p
Formacode(s)	12516, 42638
Code(s) ROME	G1102
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE SUPERIEURE DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES ET HOTELIERIE (ESETH BUSINESS SCHOOL)	9944314430013	Former et organiser l'évaluation
ESCEN	52872464400034	Former et organiser l'évaluation
GRAND SUD FORMATION	94212165800028	Former et organiser l'évaluation
MFR EDUCATION ET ORIENTATION VAYRES	78203159500013	Former et organiser l'évaluation
NEXT-U FRANCE	52872464400059	Former et organiser l'évaluation
NEXT-U FRANCE	52872464400067	Former et organiser l'évaluation
NOUVELLE ASSOC EDUCAT POPULAI ST-BENIGNE	77821052600043	Former et organiser l'évaluation
OGEC VINCENT DE PAUL	77563016300019	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chargé de développement touristique territorial fédère et accompagne les acteurs du tourisme et les partenaires du territoire afin de renforcer l'attractivité, la qualité de l'accueil et la durabilité des projets touristiques. Il contribue à la valorisation de la culture locale et des atouts du territoire, à l'optimisation des flux et des ressources induites, dans le respect des politiques territoriales, des principes du développement durable et des attentes des clientèles, des visiteurs et des habitants.

ACTIVITÉS VISÉES

Le chargé de développement touristique territorial formalise les projets et analyse leur faisabilité technique, environnementale et financière. Il structure les projets en fiches actions, élabore un planning et un rétroplanning, mobilise les intervenants et fédère les partenaires autour d'objectifs partagés. Il anime les réunions et ateliers, assure la communication interne et externe et valorise les actions par des supports adaptés. Il peut encadrer des équipes de salariés et de bénévoles et assure la gestion administrative et financière des projets en produisant des bilans pour les commanditaires et financeurs.

Le chargé de développement touristique territorial réalise un diagnostic du territoire et une étude de marché pour identifier les atouts, contraintes et opportunités. Il conçoit ou contribue à la conception d'offres touristiques durables et accompagne les opérateurs dans leur adaptation et leur commercialisation multicanale. Il participe à la promotion du territoire et de ses offres en français et en anglais, contribue à la mise en œuvre d'un plan de communication multimédia et peut représenter le territoire lors d'événements professionnels.

Le chargé de développement touristique territorial évalue la faisabilité économique d'une action ou d'un projet touristique. Il analyse les documents de gestion, élabore des budgets prévisionnels, identifie le point d'équilibre et propose des indicateurs de suivi. Il accompagne les acteurs dans le montage des dossiers financiers et la recherche de financements publics ou privés, participe à l'élaboration du plan de financement et à la rédaction des dossiers, et présente les projets aux commanditaires ou financeurs. Il concilie les impératifs à court terme des prestataires avec les délais des financeurs pour trouver la solution la plus adaptée.

Le chargé de développement touristique territorial accompagne les acteurs et les prestataires dans la mise en œuvre d'une démarche qualité et pour l'optimisation du parcours client. Il analyse les retours clients, identifie les axes d'amélioration et propose des évolutions pour fluidifier l'expérience touristique. Il anime des accompagnements individuels, des ateliers ou des formations pour promouvoir la qualité, conseille sur les outils d'évaluation et la gestion de l'E-réputation, et assure un suivi régulier des évolutions. Il repère les labels et classements adaptés, informe les acteurs sur les critères et procédures, et les accompagne dans la constitution des dossiers et la valorisation des labellisations.

Le métier intègre les principes du développement durable, la transition numérique – avec une utilisation croissante des outils digitaux pour la gestion des projets et la valorisation du patrimoine –, la prise en compte de l'accessibilité universelle pour garantir l'inclusion de tous les publics, ainsi que la prévention des risques liés aux aménagements, aux activités et aux déplacements.

Le chargé de développement touristique territorial exerce ses activités sous l'autorité d'un responsable hiérarchique ou d'un élu, en autonomie dans l'organisation du travail collaboratif avec les prestataires.

L'emploi nécessite des déplacements fréquents et peut impliquer des horaires décalés.

Il utilise l'anglais au niveau B2 du cadre européen de référence des langues et peut utiliser une deuxième langue en fonction de la localisation de son poste.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Conduire un projet de développement touristique durable avec un réseau de partenaires.
- Piloter et motiver des équipes de salariés et de bénévoles sur un territoire.
- Gérer, suivre et présenter des dossiers de développement touristique.
- Réaliser un diagnostic de territoire et une étude de marché touristique.
- Concevoir une offre touristique durable, participer à sa mise en œuvre et à sa commercialisation.
- Participer à la promotion d'un territoire et de ses offres touristiques en français et en anglais.
- Évaluer la faisabilité et le développement économique durable d'une structure ou d'une action touristique.
- Accompagner les acteurs du territoire au montage d'un dossier financier et à la recherche de financements.
- Mettre en œuvre une politique d'accueil et d'information et optimiser les parcours des différents publics.
- Accompagner le développement de la qualité et de la réputation du territoire et de ses prestataires touristiques.
- Accompagner les opérateurs du tourisme pour l'obtention et la mise en œuvre d'un label ou d'un classement.

Blocs de compétences

RNCP42430BC01 — Mettre en œuvre des projets touristiques durables sur un territoire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire un projet de développement touristique durable avec un réseau de partenaires.
- Piloter et motiver des équipes de salariés et de bénévoles sur un territoire.
- Gérer, suivre et présenter des dossiers de développement touristique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 45 min

Le candidat réalise un dossier de présentation d'un projet de développement touristique territorial.

- Pendant 20 minutes, il présente son projet à l'aide d'un diaporama.
- Pendant 25 minutes, à l'aide d'un guide de questionnement, le jury l'interroge à propos de sa présentation et sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min

RNCP42430BC02 — Participer au développement de l'attractivité du territoire et de ses offres

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un diagnostic de territoire et une étude de marché touristique.
- Concevoir une offre touristique durable, participer à sa mise en œuvre et à sa commercialisation.
- Participer à la promotion d'un territoire et de ses offres touristiques en français et en anglais.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 55 min

Le candidat réalise un dossier de présentation d'un projet de développement marketing sur un territoire.

- Pendant 20 minutes, il présente son projet à l'aide d'un diaporama.
- Pendant 10 minutes, il présente en anglais deux documents rédigés en anglais comme s'il les présentait dans le cadre d'un workshop :
 - un document de promotion du territoire ;
 - un document présentant une offre touristique.
- Pendant 25 minutes, à l'aide d'un guide de questionnement, le jury l'interroge à propos de sa présentation et sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 55 min

RNCP42430BC03 — Assurer la faisabilité financière d'une action touristique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Evaluer la faisabilité et le développement économique durable d'une structure ou d'une action touristique.
- Accompagner les acteurs du territoire au montage d'un dossier financier et à la recherche de financements.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 45 min

Le candidat réalise un projet relatif à la faisabilité financière et au financement d'une action touristique.

- Pendant 20 mn, il présente son projet à l'aide d'un diaporama.
- Pendant 25 mn et à l'aide d'un guide de questionnement, le jury interroge le candidat à propos de sa présentation et sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min

RNCP42430BC04 — Contribuer au développement de la démarche qualité de l'accueil touristique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre une politique d'accueil et d'information et optimiser les parcours des différents publics.
- Accompagner le développement de la qualité et de la réputation du territoire et de ses prestataires touristiques.
- Accompagner les opérateurs du tourisme pour l'obtention et la mise en œuvre d'un label ou d'un classement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 45 min

Le candidat réalise un projet relatif au développement de la qualité de l'accueil touristique.

- Pendant 20 mn, il présente son projet à l'aide d'un diaporama.
- Pendant 25 mn et à l'aide d'un guide de questionnement, le jury interroge le candidat à propos de sa présentation et des aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les offices de tourisme, bureaux d'information touristique

- Les collectivités territoriales dont EPCI
- Les comités départementaux et régionaux du tourisme
- Les agences d'attractivité
- Les sociétés d'économie mixte, les sociétés publiques locales
- Les associations de développement économique et touristique
- Les fédérations des opérateurs du tourisme
- Les agences réceptives
- Les parcs naturels régionaux
- Les sites et lieux de visite
- Les maisons de pays
- Les maisons thématiques
- Les chambres consulaires
- Les centres de congrès, parcs des expositions
- Les opérateurs touristiques (hébergeurs, bases de loisirs, transporteurs)
- Les agences / associations d'évènementiels
- Les associations de tourisme, d'écotourisme, de promotion d'itinéraires
- Les CPIE, associations d'éducation à l'environnement
- Les chaînes volontaires (hôtellerie, camping)
- Les regroupements d'opérateurs
- Les consultants
- Les opérateurs culturels

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de développement touristique
- Chargé de mission tourisme
- Chargé de mission développement du tourisme local
- Chargé de mission promotion et valorisation du tourisme local
- Chargé de mission développement économique et touristique
- Responsable de projets de développement touristique
- Responsable de promotion et de valorisation du tourisme local
- Chargé de développement touristique territorial
- Chargé d'études tourisme
- Chef de projets tourisme
- Consultant tourisme
- Coordinateur du développement touristique territorial
- Chargé d'études développement touristique
- Responsable de projets de développement touristique
- Responsable de Bureau d'Information Touristique
- Responsable d'Office de Tourisme
- Conseiller technique tourisme

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 351 €

Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 225
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	66 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R?338-6 du Code de l'Éducation)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/08/2031
Date de dernière délivrance possible	01/08/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	70	0	93 %	86 %
2023	78	0	69 %	71 %
2022	40	0	75 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35706

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35706

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42430/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
-----------------------------	---

Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	3
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 09/2025 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).